



Cadre de gestion du fonds dédié à la promotion de la santé

Février 2015

TABLE DES MATIÈRES

1. CONTEXTE DU FONDS JE BOUGE AVEC MA FONDATION!.....	3
2. PROJETS VISÉS	3
2.1 La promotion de la santé.....	3
2.2 Promotion des saines habitudes de vie.....	4
2.3 Promotion du développement durable.....	4
3. BUDGET DISPONIBLE ET MODE D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS	4
4. PARAMÈTRES ET PROCESSUS DE SÉLECTION DES PROJETS.....	5
4.1 Critères d'admissibilité	5
4.2 Dépenses admissibles et restrictions	5
4.3 Critères d'évaluation des projets.....	6
5. SUIVI ET DIFFUSION DES PROJETS RETENUS	6
6. PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION DE PROJET.....	7
6.1 Contenu de la proposition	7
7. RESPONSABLE DU PROJET ET DEMANDE DE RENSEIGNEMENT	8
Annexe 1 : Schéma du cheminement d'une demande.....	9
Annexe 2 : Formulaire de présentation du projet	10



1 - CONTEXTE DU FONDS JE BOUGE AVEC MA FONDATION!

Mission

La mission de la Fondation est de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et services offerts à la clientèle et à la promotion de la santé dans la communauté, en soutenant financièrement l'Hôpital Jean-Talon et le CSSS du Cœur-de-l'Île.

La mission de JE BOUGE AVEC MA FONDATION! est avant tout de générer des fonds pouvant être utilisés dans les projets du CSSS du Cœur-de-l'Île qui visent la promotion de la santé.

Un autre volet de la mission consiste en un rapprochement entre la Fondation, la direction du CSSS et ses employés.

2 - PROJETS VISÉS

Les projets attendus dans le cadre de ce fonds dédié concernent spécifiquement la mise en œuvre d'une action ou d'un ensemble d'actions visant soit la promotion de la santé, la promotion de saines habitudes de vie ou la promotion du développement durable. Les montants demandés pour les projets soumis ne doivent pas excéder 10 000 \$ et leur réalisation doit être complétée dans l'année suivant le dépôt de la demande.

Trois catégories de projets sont donc ciblées par le fond Je bouge avec ma Fondation, soit :

- la promotion de la santé;
- la promotion des saines habitudes de vie;
- la promotion du développement durable.

2.1 La promotion de la santé

Les projets soumis dans cette catégorie doivent viser spécifiquement la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions qui permettent de renforcer les habiletés et les capacités des individus ou de modifier les conditions sociales, environnementales et économiques pour atténuer leur impact sur la santé des employés, des médecins ou des usagers du CSSS ou, plus largement, celle de la population du territoire desservie par le CSSS du Cœur-de-l'Île. Les actions de promotion de la santé s'inscrivent donc en amont des problèmes en créant des conditions propices à la santé et au bien-être.

À titre d'exemples, les projets soumis pourraient s'inscrire dans l'un des types de déterminants de la santé suivants : aptitudes personnelles, développement de la petite enfance, éducation, alphabétisation, employabilité, sécurité alimentaire, logement, aménagement urbain ou soutien social.

2.2 Promotion des saines habitudes de vie

Les habitudes de vie et les autres comportements liés à la santé sont à la source de maladies et de complications, particulièrement les maladies chroniques, les maladies infectieuses et les traumatismes non intentionnels. Ainsi, la mauvaise alimentation, la sédentarité et le tabagisme sont associés aux maladies chroniques les plus mortelles, soit les problèmes cardiovasculaires ou respiratoires et à certains cancers, notamment le cancer du poumon. Le diabète, l'asthme, l'ostéoporose et l'obésité sont également associés aux mauvaises habitudes de vie.

Les projets soumis dans cette catégorie doivent permettre d'améliorer les habitudes de vie et de changer les comportements à moyen et à long terme des employés, médecins ou usagers du CSSS ou, plus largement, celle de la population du territoire. Ainsi des projets soutenant la promotion d'une saine alimentation, d'un mode de vie physiquement actif et du non-usage du tabac pourraient être financés dans cette catégorie.

2.3 Promotion du développement durable

Le développement durable est une forme de développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable suppose un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable tout en reposant sur une nouvelle forme de gouvernance, qui encourage la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision.

Les projets soumis dans cette catégorie doivent s'inscrire en cohérence avec la politique de développement durable et de santé environnementale du CSSS du Cœur-de-l'Île. Pour ce faire, ils devront répondre à l'objectif suivant :

- sensibiliser le personnel, les médecins, les bénévoles et les stagiaires au lien entre la santé et l'environnement
- minimiser les impacts non souhaités des activités du CSSS du Cœur-de-l'Île sur la santé des personnes qui y travaillent et sur celle de la population.

3 - BUDGET DISPONIBLE ET MODE D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Le budget total pour le financement des projets visés par le fonds dédié *Je bouge avec ma Fondation* sera connu en janvier de chaque année. Pour recevoir un financement en 2015, les projets peuvent être soumis à tout moment de l'année. Cette approche permet de garder le contact, pendant toute l'année, avec ceux et celles qui contribuent à générer ce fonds, en achetant notamment des billets de loterie.



Dans un premier temps, tout projet doit préalablement être soumis à la Direction des services multidisciplinaires, santé publique et services à la communauté afin d'être évalué. Ensuite, les projets retenus sont présentés à la Fondation et en copie conforme à la direction générale du CSSS. Une fois le projet autorisé, la Fondation émet un chèque libellé au CSSS du Cœur-de-l'Île et expédié directement au service de la comptabilité, avec mention identifiant le projet auquel réfère le chèque. Le service de comptabilité du CSSS assure alors le paiement des factures de tous les projets autorisés et financés par les Fonds dédiés de la Fondation. Un schéma du cheminement des demandes est présenté à l'annexe 1.

4 - PARAMÈTRES ET PROCESSUS DE SÉLECTION DES PROJETS

4.1 Critères d'admissibilité

Seuls les employés ou médecins du CSSS du Cœur-de-l'Île peuvent déposer un ou des projets s'inscrivant dans l'une des trois catégories de projet présentées à la section 2. Les projets soumis doivent chercher à améliorer la santé et le mieux-être des employés, des médecins, des usagers du CSSS ou, plus largement, celle de la population du territoire.

4.2 Dépenses admissibles et restrictions

Le financement accordé doit servir seulement à la réalisation des activités décrites dans le projet comme les salaires d'intervenants contractuels, l'achat d'équipement (appareils de mise en forme, flotte de vélos, composteur, etc.) et les frais de matériel nécessaire à la réalisation des activités.

Les dépenses liées aux infrastructures ne sont pas recevables (loyer, téléphone, assurances, frais de secrétariat, achat de mobilier, etc.) ainsi que celles déjà couvertes par l'implication des employés salariés du CSSS.

Le choix des projets financés par le fonds devra être fait de sorte à rejoindre équitablement les usagers et la population générale ainsi que le personnel et les médecins rattachés aux 5 installations du CSSS.

Par ailleurs, les demandes de soutien financier pour couvrir les frais du conférencier de l'assemblée populationnelle annuelle du CSSS seront adressées au Fonds dédié *Je bouge*.

Finalement, compte tenu du fait que les fonds disponibles pour financer des projets varieront à chaque année, La Fondation se réserve le droit de refuser un projet qu'elle aurait financé auparavant.



4.3 Critères d'évaluation des projets

Les critères d'évaluation des projets sont les suivants :

1. PERTINENCE DU PROJET

- a. Pertinence du projet quant à l'identification et l'analyse des besoins de santé et mieux-être des personnes ciblées par le projet;
- b. Pertinence du projet en fonction des objectifs du fonds dédié : promotion de la santé, promotion des saines habitudes de vie et promotion du développement durable;
- c. Pertinence du projet en fonction des retombées réelles pour les employés, les médecins, les usagers du CSSS ou de la population du territoire.

2. COHÉRENCE DU PROJET

- a. Cohérence du projet en regard des objectifs visés et des moyens proposés pour les atteindre.

3. DEGRÉ ET TYPE DE COLLABORATION DANS LE PROJET

- a. Entre les différentes directions du CSSS;
- b. Avec d'autres partenaires qui soutiennent les actions.

4. FAISABILITÉ DU PROJET

- a. Les ressources et expertises disponibles pour mettre en œuvre ce projet.

5. MODES D'ÉVALUATION

- a. Pertinence des modes d'évaluation proposés en lien avec les objectifs visés.

5 - SUIVI ET DIFFUSION DES PROJETS RETENUS

En recevant une contribution financière de la Fondation pour leur projet, les promoteurs reconnaissent que cette participation fera l'objet d'une visibilité dans le cadre dudit projet. De même, les promoteurs des projets retenus s'engagent à transmettre à la Fondation toute information de nature à faire la promotion du projet : description des résultats et retombées, comptes-rendus, images, reportages, etc. Ces derniers pourront servir à faire la promotion de l'Opération Je Bouge et de la Fondation à l'interne du CSSS mais aussi auprès des médias et donateurs privés potentiels.



6 - PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION DE PROJET

Toute personne éligible désirant déposer un projet doit soumettre le projet par écrit sur le formulaire prévu à cet effet.

6.1 Contenu de la proposition

La proposition doit présenter clairement le projet et démontrer la capacité des promoteurs de mener à bien le projet soumis selon les critères d'admissibilité définis :

1) Titre du projet

2) Informations sur le ou les promoteurs

- Nom, fonction et poste téléphonique du responsable du projet
- Nom de la direction et de l'équipe de travail du CSSS auquel le projet est rattaché. La signature du chef de service sera requise.
- S'il y a lieu, nom des directions, institutions ou organismes partenaires

3) Informations sur le projet présenté

- Description sommaire du projet
- Choix de la catégorie (promotion de la santé, promotion des saines habitudes de vie ou promotion du développement durable) à laquelle se rattache le projet
- Présentation du but, de l'objectif principal et des objectifs spécifiques. Normalement chaque objectif doit comprendre :
 - a : un verbe d'action (augmenter, maintenir, réduire)
 - b : un indicateur (quoi)
 - c : une cible (résultat escompté, démontrable ou que l'on peut mesurer)
 - d : population visée (âge, caractéristiques)
 - e : une date d'échéance
- Moyens et échéanciers
Détails des activités prévues : nature, fréquence, durée, lieu de réalisation et échéancier
- Clientèles visées ou pouvant bénéficier du projet : nombre, âge, sexe et autres caractéristiques
- Résultats prévus : quantitatif et qualitatif, changements que l'on pourra constater, décrire (qualitatif) ou mesurer (quantitatif)
- Indicateurs retenus
- Outils d'évaluation (si disponibles)
- Budget global annuel du projet (Voir l'annexe III en format Excel)
- Montant demandé à la Fondation



7 - RESPONSABLE DU PROJET ET DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

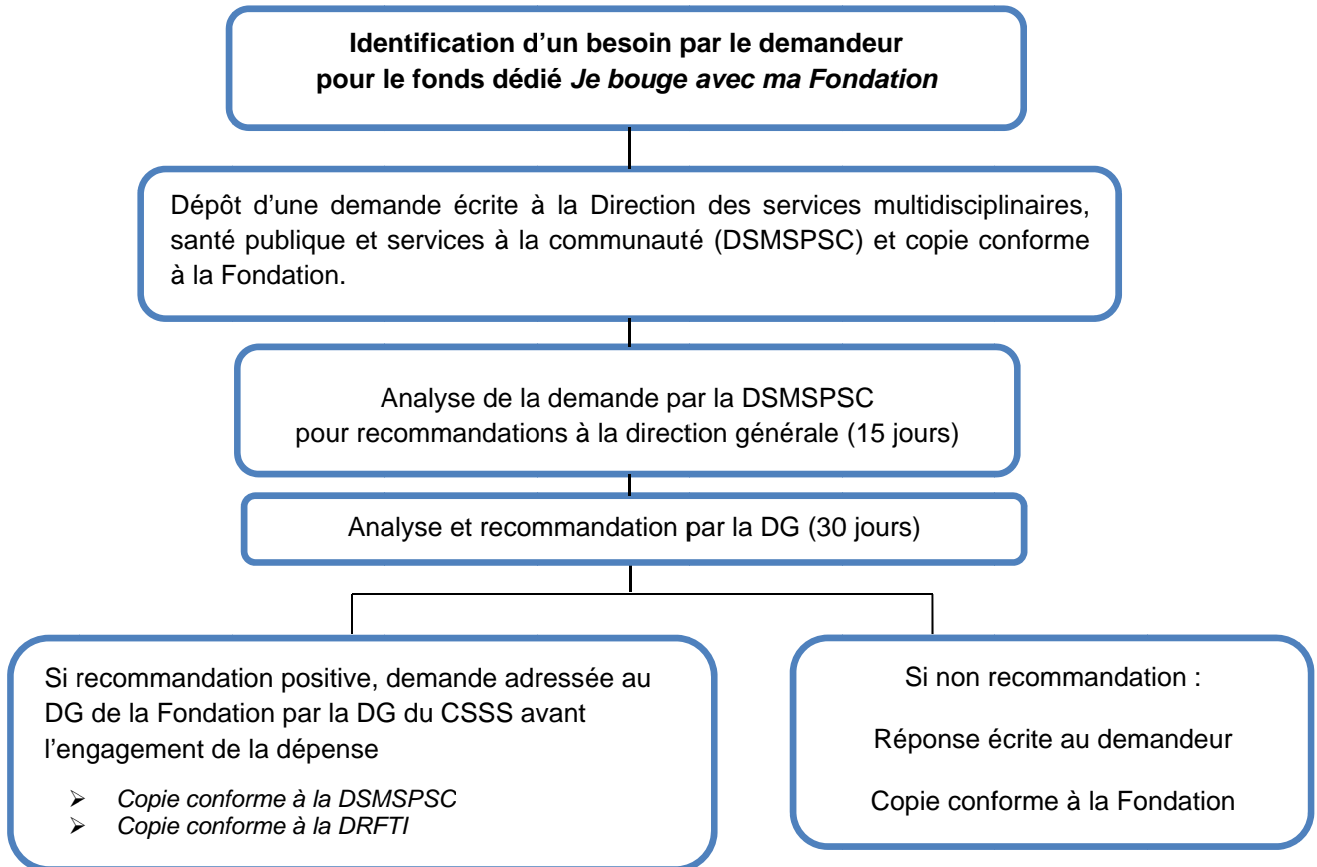
Il nous fera plaisir d'échanger avec vous sur vos idées de projets respectifs ou de vous fournir, au besoin, des éléments de précisions concernant le fonds *Je bouge avec ma Fondation*.

En cas de besoin, veuillez communiquer avec Caroline Tremblay par courriel à caroline.tremblay.cdi@ssss.gouv.qc.ca ou par téléphone au 514 495-6767, poste 6036.



Annexe 1 : Schéma du cheminement d'une demande

Cheminement d'une demande



Annexe 2 : Formulaire de présentation du projet

Formulaire de présentation de projet

1- Titre du projet : _____

2- Montant demandé à la Fondation: _____

3- Informations sur le responsable du projet

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	
Direction et équipe de travail du CSSS auquel le projet est rattaché :	
S'il y a lieu, nom des directions, institutions ou organismes partenaires :	



4- Description sommaire du projet

Titre du projet :
Description sommaire du projet :
Choix de la catégorie à laquelle se rattache le projet : <input type="checkbox"/> Promotion de la santé <input type="checkbox"/> Promotion des saines habitudes de vie <input type="checkbox"/> Promotion du développement durable
Démontrez comment celui-ci s'inscrit de façon cohérente dans la catégorie choisie?
Clientèle visée : (nombre, âge, sexe et autres caractéristiques):
But du projet, objectif principal et objectifs spécifiques:



5- Moyens et échéanciers

Nature des activités prévues :
Fréquence et durée des activités prévues (si applicable) :
Lieu de réalisation :
Échéancier:



6 – Prévisions budgétaires

Prévisions budgétaires du projet			MONTANTS
SOURCES DE REVENUS			
Indiquez les sources de financement	Confirmés	À confirmer	
•			
•			
•			
•			
• Montant demandé à la Fondation			
Total des revenus			
Dépenses anticipées			
Dépenses anticipées	Montant payé par les autres partenaires	Montant demandé à la Fondation	Coût total
Ressources humaines			
TITRE D'EMPLOI :			
Salaires (N ^{bre} d'intervenants ___ X _____ \$ /h X ___ h/semaine X ___ semaines)			
Avantages sociaux (%)			
Ou Honoraires (inscrivez le nombre et la fréquence X salaire)			
TITRE D'EMPLOI :			
Salaires (N ^{bre} d'intervenants ___ X _____ \$ /h X ___ h/semaine X ___ semaines)			
Avantages sociaux (%)			
Honoraires (inscrivez le nombre et la fréquence X salaire)			
TITRE D'EMPLOI :			
Salaires (N ^{bre} d'intervenants ___ X _____ \$ /h X ___ h/semaine X ___ semaines)			
Avantages sociaux (%)			
Honoraires (inscrivez le nombre et la fréquence X salaire)			
Frais de gestion DES RESSOURCES HUMAINES			
Salaires (_____ \$ /h X ___ h/semaine X ___ semaines)			
Frais de ressources matérielles et autres nécessaires à la réalisation des activités			
•			
•			
•			
•			
•			
Sous-total :			
Frais administratifs (s'il y a lieu)			
Total des dépenses			

7. Résultats prévus

Changements que l'on pourra constater, décrire (qualitatif) ou mesurer (quantitatif):
Indicatifs retenus :
Outils d'évaluation :

Signature de la personne responsable du projet : _____

Date : _____

Signature du chef de service : _____

Date : _____

Veillez transmettre votre demande par courriel ou par courrier à : Marie-Claude Fournier, adjointe à la direction des services multidisciplinaires, santé publique et services à la communauté à l'adresse courriel suivante : marie-claude.fournier.cdi@ssss.gouv.qc.ca ou par courrier interne au CLSC de La Petite-Patrie, local 411.

